



# Famars au fil des jours

N°129 -JUILLET / AOÛT 2020

## LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter le Conseil Municipal élu le 15 mars, et installé en mai. Je sais pouvoir compter sur cette équipe dynamique et en partie renouvelée, pour apporter des idées neuves, tout en gardant notre ligne de conduite : gestion prudente et investissements raisonnés. Le budget 2020 adopté le 17 juin est fidèle à nos engagements. Les taux d'imposition n'augmenteront pas et restent parmi les plus bas de l'arrondissement : taxe foncière bâtie 15,17%, taxe foncière non bâtie 39,31%. En investissement, le budget confirme l'engagement de nos projets : rénovation de la salle des sports, création d'une chaufferie collective par géothermie, et rénovation du centre bourg. Les travaux sur les bâtiments participent à la transition énergétique, avec à la clef des économies d'énergie et des subventions. L'impact du COVID nous a contraints à repousser le chantier de la salle des sports à 2021, certains équipements ne pouvant être livrés dans les délais. Une partie des travaux débutera cette année, sans impact pour les associations.

La crise a été gérée avec les moyens disponibles et compte tenu des priorités. La commune a offert en mai à chaque habitant un masque lavable de qualité, et les masques de la Région ont été distribués lorsque nous les avons reçus. Nous avons eu la chance de ne déplorer aucun décès lié au COVID parmi les habitants de Famars. J'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble des couturières de Famars pour leur générosité et leur réactivité, dans la confection de masques offerts à la population.

Les services ont continué à travailler pour assurer les urgences, puis ont repris progressivement par téléphone et en accueil du public. La mairie retrouve désormais ses horaires d'ouverture habituels (fermeture le samedi en juillet – août). La bibliothèque est également ré-ouverte, le mercredi de 14h à 17h. Tous les agents municipaux ont continué ou repris leur travail avec réactivité et bonne volonté, et je les en félicite. Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Didier Wolff-Despinoy, notre policier municipal, qui a toujours répondu présent pour accompagner les personnes fragiles, malades ou âgées ayant besoin de courses ou de masques. Il continuera cette mission au service de la population, qui correspond à un besoin et dans laquelle il s'épanouit pleinement. L'école a repris dès que possible compte tenu des contraintes d'organisation liées aux locaux et aux agents mobilisables, dans le strict respect des consignes sanitaires. Du 12 mai au 12 juin, compte tenu des places limitées, j'ai décidé d'accueillir uniquement les enfants d'élémentaire dont les deux parents travaillent. Tous les enfants ont pu retrouver le chemin de l'école le 15 juin, avec une reprise des services périscolaires.

Si la situation sanitaire s'est améliorée, nous devons rester vigilants, et de nombreuses restrictions sont maintenues. Le Conseil Municipal a décidé d'organiser un centre de loisirs allégé cet été, malgré les difficultés d'organisation et les consignes sanitaires parvenues tardivement. Une trentaine d'enfants de Famars seront accueillis à la demi-journée du 6 au 24 juillet. La priorité a été donnée aux familles qui travaillent, pour proposer une solution de garde, mais d'autres enfants ont également pu être inscrits. Les festivités de 2020 seront réduites, et nous prévoyons d'organiser la brocante du 27 septembre en gardant la possibilité d'annuler en fonction de la situation. Les inscriptions auront lieu début septembre. Les citoyens sont invités à participer à la cérémonie du 14 juillet, à 11h au Monument aux Morts rue d'Artres. Le marché de Famars aura également lieu, le mardi 14 juillet, de 9h à 12h sur la place des Déportés.

Vous trouverez au verso de ce Famars au Fil des Jours une communication de Valenciennes Métropole sur les aides mises en place pour l'achat d'un vélo, d'un vélo électrique ou d'une trottinette électrique. Une opportunité à saisir pour changer nos habitudes de déplacements, et profiter des aménagements cyclables nouveaux et à venir sur le territoire de l'agglomération. Valenciennes Métropole et le Département prévoient d'aménager une piste cyclable, le long de la RD 958, entre le rond-point de la rue du Mont Houy et Quérénaing.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

AIDE EXCEPTIONNELLE

# 25%\*

SUR LE PRIX  
D'ACHAT DE VOTRE

● VÉLO  
● VÉLO  
ÉLECTRIQUE  
● TROTTINETTE  
ÉLECTRIQUE

uniquement pour les habitants de Valenciennes métropole

Valenciennes Métropole  
favorise la mobilité durable  
en participant à l'achat  
de votre vélo ou trottinette !



Retrouvez tous les renseignements  
et le formulaire de demande d'aide  
sur [valenciennes-metropole.fr](http://valenciennes-metropole.fr)

\* Aide versée uniquement aux habitants de Valenciennes Métropole (majeurs et actifs ou étudiants), pour l'achat d'un véhicule (un seul par foyer fiscal) entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2020, neuf ou d'occasion, chez un professionnel du territoire de Valenciennes Métropole, dans la limite du plafond fixé. Le règlement complet est consultable sur [www.valenciennes-metropole.fr](http://www.valenciennes-metropole.fr)



## SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le Département favorise l'accueil de l'enfant à naître et son développement harmonieux au sein de sa famille. Le service de PMI participe à la promotion de la santé de la future mère dès la grossesse et de l'enfant jusqu'à l'âge de six ans.

Les équipes de la PMI reçoivent les familles  
une fois par mois à Famars, derrière la  
bibliothèque (16 rue de Bermerain).

Prise de rendez-vous auprès de l'UTPAS  
13 place verte, 59300 Valenciennes  
ou au 03 59 73 26 00

Malgré le COVID, il est essentiel de continuer  
à assurer le suivi de santé des enfants et de  
respecter ou de rattraper le calendrier des  
vaccinations

La Protection Maternelle et Infantile, une équipe médico-sociale à votre écoute :  
médecins, sage-femmes, puéricultrices, psychologues, infirmières, conseillères  
conjugales, secrétaires...

Pour attendre sereinement votre enfant

- consultations prénatales et de planification familiale
- carnet de santé de maternité
- suivi à domicile

Pour la santé et l'équilibre de votre enfant :

- consultations infantiles
- remise du carnet de santé
- conseils et visites des puéricultrices

Pour suivre la santé de votre enfant

- bilans de santé des premières années
- bilan de santé en école maternelle



## SERVICE DE FOURRIERE ANIMALIERE : SPA DE MARLY

La commune adhère au service de fourrière animalière proposé par la SPA de Marly. La SPA intervient pour capturer les animaux errants, notamment les chiens. Vous pouvez contacter le service au 03 27 20 01 40 pour signaler un animal errant. La mairie dispose également d'un numéro d'astreinte pour les urgences (animal blessé ou dangereux notamment). Les animaux capturés seront identifiés, examinés par un vétérinaire et conservés par la SPA en attendant de reprise par leur propriétaire. A défaut, ils seront proposés à l'adoption. Ce service public est assuré par des agents compétents, qui font preuve de la plus grande bienveillance envers les animaux recueillis.



De droite à gauche :  
 Jacques MOREL  
 Anne-Sophie DUPIRE – JOLY  
 Jean-Baptiste PAMART, *Conseiller Délégué à la Sécurité et à l'Accessibilité des Bâtiments et au Protocole*  
 Hervé MAILLARD, *Adjoint aux Travaux*  
 Annie WUILMOT, *Adjointe à l'Administration Générale*  
 Joël BRUNET, *Adjoint aux Finances*  
 Véronique DUPIRE, *Maire de Famars*  
 Philippe QUIEVREUX, *Adjoint aux Fêtes, à la Culture, aux Sports et à la Vie Associative*  
 Ghislaine LECOT, *Adjointe aux Affaires Sociales*  
 Philippe PEPIN, *Conseiller Délégué à l'Information et à la Communication*  
 Leïla CHAVALLE



# Le Conseil Municipal

# FAMARS

L'élection du Maire et des Adjointes  
 et la désignation des Conseillers Municipaux Délégués  
 ont eu lieu le 23 mai 2020



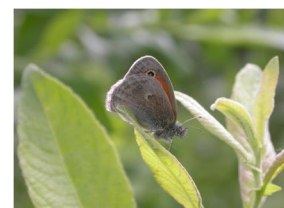
De droite à gauche :  
 Pascal DE SAINT VAAST  
 Christine VAN GULCK – DAUTEL  
 Jean-Luc BOURLARD  
 Laëtitia DELPORTE  
 David BOUSSEMART  
 Valérie LORETTE  
 Patricia TALBERT  
 Aurélie FROMONT  
 Sylvain DELCOURT  
 Anne-Gaëlle OBJOIE  
 Michèle PREVOT  
 Christian DEDISE (hors photo)

*Crédit Photo : CAMURAT PHOTO*

## L'AGENDA DE JUILLET ET AOUT

Mardi  
7 juillet

**OPERATION PAPILLONS : SORTIE NATURE GRATUITE**  
 Le Conservatoire des Espaces Naturels vous invite à découvrir les papillons et oiseaux de la zone humide de Famars, de 10h à 12h. Inscription préalable obligatoire avant le 6 juillet à 12h, au 03.22.89.63.96 ou sur [reservation@cen-hautsdefrance.org](mailto:reservation@cen-hautsdefrance.org)



*Argus Bleu © CEN Picardie*

Mardi  
14 juillet

**FETE NATIONALE**  
 Dépôt de gerbe à 11h au monument rue d'Artres, suivi du verre de l'amitié.

Vendredi  
21 août

**LES AILES DE LA NUIT : SORTIE NATURE GRATUITE**  
 A l'occasion de la nuit internationale des chauves-souris, partons à la rencontre de ces mammifères fascinants, tant utiles que menacés. De 19h30 à 22h, en partenariat avec Valenciennes Métropole. Inscription préalable obligatoire au 03.21.54.75.00 ou sur [reservation@cen-hautsdefrance.org](mailto:reservation@cen-hautsdefrance.org)



## LE MARDI 14 JUILLET, LE MARCHE AURA LIEU DE 9H A 12H SUR LA PLACE DES DEPORTES

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un nouveau conseil d'administration a été constitué. Il est présidé par le Maire et composé de 5 autres élus et de 5 membres désignés, représentant différents domaines de l'action sociale,

Elus : Ghislaine LECOT (Vice Présidente), Jean-Baptiste PAMART, Patricia TALBERT, Christine VAN GULCK - DAUTEL, Michèle PREVOT

Membres désignés : Camille PARENT (APEI), Marie-Josée CONTANT (Restos du Cœur), Marie-Madeleine LOISEAU (UDAF), Bernard DARTUS (DDEN), Alain CALAIS (Groupe Malakof Mederic)

### REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire inscrire auprès du CCAS, et bénéficieront d'un suivi particulier en cas de crise ou de difficultés particulières (canicule, grands froids, COVID...)

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : DECONFINEMENT

#### OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE LES MERCREDIS UNIQUEMENT DE 14H A 17H POUR LA PERIODE JUIN JUILLET ET AOUT

Protocole Sanitaire : application des gestes barrière, port du masque, gel hydro alcoolique, distanciation. Tous les documents rentrants sont désinfectés et mis en quatorzaine, nous demandons aux emprunteurs de rapporter leurs livres rapidement, la période de déconfinement s'ajoutant à celle du prêt.

En cas d'impossibilité de venir le mercredi, vous pouvez réserver vos livres par téléphone au 06 80 08 93 05 ou au 06 23 38 53 35. Livraison à domicile possible sur RDV pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Consultez régulièrement le blog « bienvenue à la bibliothèque de Famars, toutes les nouveautés y sont inscrites. Bonnes vacances et bonnes lectures !